



Sociétés et jeunes en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

n°8 | Automne 2009

Difficiles parcours de jeunes

Itinéraires et prise en charge de jeunes filles en danger moral : l'exemple du centre polyvalent de Thiaroye au Sénégal

Itinerary and taking care of girls in moral danger : the example of the polyvalent center of Thiaroye in Senegal

Itinerarios y acogida de jóvenes mujeres en peligro moral: el ejemplo del centro polivalente de Thiaroye, en Senegal

Mohamadou Sall



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/6430>

ISSN : 1953-8375

Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

Référence électronique

Mohamadou Sall, « Itinéraires et prise en charge de jeunes filles en danger moral : l'exemple du centre polyvalent de Thiaroye au Sénégal », *Sociétés et jeunes en difficulté* [En ligne], n°8 | Automne 2009, mis en ligne le 07 janvier 2010, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/6430>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Sociétés et jeunes en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Itinéraires et prise en charge de jeunes filles en danger moral : l'exemple du centre polyvalent de Thiaroye au Sénégal

Itinerary and taking care of girls in moral danger : the example of the polyvalent center of Thiaroye in Sengal

Itinerarios y acogida de jóvenes mujeres en peligro moral: el ejemplo del centro polivalente de Thiaroye, en Senegal

Mohamadou Sall

Introduction

- 1 Dans les pays d'Afrique subsaharienne où une synergie de facteurs contribue à accélérer les mutations sociales productrices de déséquilibres au sein des espaces familiaux, anticiper les situations de vulnérabilité et de marginalité des enfants est un choix stratégique pertinent. Cette anticipation repose en partie sur la compréhension des mécanismes conduisant à la fragilisation des enfants. Notre recherche, qui est centrée sur les parcours des jeunes filles du centre polyvalent de Thiaroye, s'intègre dans le domaine de la recherche psychologique et psychosociale sur les enfants issus de milieux considérés comme « inadéquats » ou « carencés » pour reprendre les termes de Marie Anaut¹. Elle vise aussi à documenter la prise en charge des jeunes filles au niveau du centre, notamment sur les aspects relatifs à la reconstruction des liens sociaux et à l'apprentissage de la résilience. Il s'agira de voir comment des jeunes filles ayant expérimenté des situations adverses parviennent, grâce à une prise en charge multiforme, à restaurer la confiance en elles, à retrouver l'estime de soi, à positiver et à se projeter dans l'avenir de la même façon que les filles de leur âge. C'est dans cette

approche de la résilience qui traduit la capacité d'un individu à rebondir après avoir été victime de traumatismes, d'handicaps ou d'événements l'ayant fait souffrir, que nous nous inscrivons ici.

Actualité de la problématique de la marginalité des jeunes filles au Sénégal

- 2 On estime à 51 %, la proportion de femmes au Sénégal². La situation de ces femmes a toujours été critique. C'est pour endiguer l'adversité multiforme qui frappe la condition féminine que le gouvernement avait élaboré les deux Plans d'action nationaux pour la femme. Le premier plan concernait la période allant de 1982 à 1996, et le second la période de 1997 à 2001.
- 3 Ces deux plans se fixaient des objectifs de réduction de la vulnérabilité économique des femmes, de renforcement de leur citoyenneté, d'amélioration de leur santé et de celle des jeunes filles et de renforcement de l'éducation et de la formation des jeunes et des petites filles. En novembre 2004, une Stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre est venue renforcer le cadre institutionnel de promotion de la femme et de la jeune fille. Cependant, toutes ces dispositions n'ont pas permis de soustraire les femmes aux difficultés économiques, ni de réduire de façon conséquente les inégalités et les iniquités de genre. Ces inégalités et ces iniquités sont associées à la marginalisation des jeunes filles. En effet, les difficultés économiques et sociales que vivent les femmes vont déteindre négativement sur l'éducation et la prise en charge de leurs enfants en général et de leurs filles en particulier.
- 4 Dans ce texte, nous considérons la marginalité des jeunes filles comme une distanciation par rapport à un espace familial. Cette définition de la marginalité intègre des aspects à la fois affectifs, psychologiques, relationnels et géographiques, en ce sens que la jeune fille qui connaît une détresse émotionnelle développe ou manifeste des sentiments de rejet voire d'hostilité vis-à-vis des membres de sa famille, rompt temporairement ou définitivement ses liens familiaux et quitte l'espace familial pour s'installer ailleurs. Cette définition se rapproche du contenu que lui donne Liliane Rioux³ qui souligne que « la marginalité recouvre à la fois une position géographique et un état social ».
- 5 Au Sénégal, toutes les ethnies ont toujours accordé une place centrale à la socialisation et à l'éducation des enfants qui étaient à la fois une affaire familiale et communautaire. Cette socialisation et cette éducation se faisaient dans des cercles concentriques : au sein de la famille, au sens restreint du terme par les parents biologiques, au sein du clan familial au sens large avec l'implication de la parentèle, et au sein de la communauté. C'est cette perception sociale de la prise en charge de l'éducation et de la socialisation de l'enfant qui légitimait l'auto saisine des voisins qui n'hésitaient pas à faire la leçon et, dans certains cas, à corriger l'enfant qui s'était écarté du droit chemin. Cette plasticité du cercle des éducateurs et la tolérance des parents biologiques face à ces châtiments étaient fondées sur un postulat de base : on éduque l'enfant pour qu'il puisse s'intégrer dans un environnement social communautaire.
- 6 Ce système de prise en charge était fonctionnel et efficace dans la mesure où, en milieu rural sénégalais et même dans les petites villes, l'observation de formes de marginalité et de délinquance juvéniles était relativement faible. Cependant, bien avant les indépendances, la scolarisation, la migration des hommes vers les villes, l'urbanisation et

l'autonomisation progressive des unités domestiques allaient créer les conditions d'une « transformation du lien social » pour reprendre l'expression de Paugam⁴.

- 7 Cette transformation du lien social se manifeste principalement ici à travers le développement de forces centripètes dissociant les différents cercles de la famille nucléaire, de la parentèle et de la communauté, qui vont considérablement réduire l'espace et le nombre d'acteurs sociaux impliqués dans l'éducation et la socialisation de l'enfant. Il se manifeste aussi à travers l'apparition de la marginalité des enfants.
- 8 Cependant, jusqu'au lendemain des indépendances, la marginalité demeurait un phénomène très sélectionné du point de vue du genre car il concernait surtout les jeunes garçons. En effet, la société sénégalaise, toutes ethnies confondues, est assez conservatrice dans son ensemble ; les écarts par rapport aux normes sociales et aux préceptes moraux étaient, et demeurent encore, plus tolérés pour les garçons que pour les filles : c'est probablement ce qui explique que les garçons étaient plus enclins à s'écarter de ces normes et de ces préceptes. Le phénomène de la marginalité en milieu urbain, désigné par les termes de *faax men* (littéralement, les jeunes qui ont déserté) concernait plus les jeunes garçons en désaffiliation sociale.
- 9 Par la suite, on a observé un nombre de plus en plus important de jeunes filles marginalisées. Cette marginalisation a le plus souvent pour point de départ la naissance d'un enfant hors mariage. De façon générale, les jeunes filles et adolescentes contribuent de façon significative à la fécondité générale du pays. On estime que les filles de moins de 20 ans, qui représentent 24 % des femmes en âge de procréer, contribuent à hauteur de 10 % à la fécondité globale du pays⁵. Parmi les jeunes filles de cette tranche d'âge, 25,4 % sont mariées et 3,1 % vivent en union libre et sont donc considérées en union à l'enquête⁶. Cependant, aussi bien pour ce groupe d'âge que les autres groupes d'âges de la vie féconde, la fécondité reste pour l'essentiel « légitime », c'est-à-dire conçue à l'intérieur du mariage⁷.
- 10 Cette fécondité hors mariage est la conséquence de la précarité économique de plusieurs espaces domestiques au sein desquels les parents, incapables de subvenir aux besoins matériels de leurs enfants, perdent souvent la légitimité morale leur permettant de censurer les comportements de ceux-ci. Pour les jeunes, ces comportements se déclinent en un multi partenariat relationnel et intime appelé *mbaraan* dans lequel la jeune fille essaye de maximiser une fonction d'utilité économique en ayant plusieurs partenaires. Elle est aussi, dans ces cas, incapable de négocier des rapports sexuels protégés. Une grossesse étant difficilement gérable par ces jeunes filles qui risquent l'expulsion du domicile familial, la tentation de l'infanticide apparaît quelquefois comme un choix raisonné que fait la jeune fille, mais qui la place systématiquement en situation de conflit avec la loi. Le *mbaraan* est aussi le marchepied de la prostitution qui demeurera clandestine tant que la fille n'aura pas 18 ans, ce qui la met de nouveau dans des situations de conflit avec la loi.
- 11 C'est le centre polyvalent de Thiaroye qui a servi de cadre d'étude des liens sociaux en souffrance chez les jeunes filles. Ce centre, que nous présenterons en détail dans la troisième partie de l'article, est spécialisé dans la prise en charge des jeunes filles concernées par la souffrance des liens sociaux. L'étude du lien social convoque systématiquement l'espace social dans lequel il est « produit », « là où les signifiants se "fixent" momentanément et, pour ainsi dire, libèrent leur efficacité⁸ ». C'est donc ce lieu de production du lien social que nous cherchons à examiner dans les histoires des jeunes filles. En effet, nous postulons que c'est la nature de cet espace qui va conduire la jeune

filles à la marginalité et que c'est en analysant ce lieu que la jeune fille, dans une démarche réflexive, va construire une résilience dans le cadre de sa prise en charge au centre polyvalent de Thiaroye.

Itinéraires des jeunes : du lien social en souffrance à la marginalité

Au départ des parcours : des lieux de l'absence

- 12 Les données ont été collectées en trois phases. La première phase a consisté en des entretiens avec des éducateurs spécialisés de la direction de l'Éducation surveillée et de la protection sociale (DESPS) et de l'École nationale des travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS). Ces entretiens exploratoires étaient destinés à recueillir des informations sur les questions de l'enfance en danger moral, de la marginalité des enfants en général et de leur prise en charge. Puis nous avons rencontré la directrice du centre polyvalent de Thiaroye pour recueillir des informations sur l'historique et le fonctionnement du centre mais aussi pour affiner la grille d'entretien à soumettre aux jeunes filles. La dernière phase a concerné les interviews individuels auprès de 17 jeunes filles : 16 placées en internat et une qui venait de quitter le centre. Ces interviews étaient des entretiens semi-directifs.
- 13 Les filles qui ont été interviewées sont jeunes, certaines sont même encore des adolescentes. La moyenne d'âge est de 17,2 ans. Les deux plus jeunes ont 13 ans et les deux plus âgées ont 19 ans. Deux jeunes filles sont originaires des régions périphériques du Sénégal (Tambacounda et Kolda), les autres de quartiers précaires de la ville de Dakar comme Pikine, Guédiawaye et Grand Dakar-Usine. Elles ont des niveaux de scolarisation faibles. Certaines n'ont pas achevé le cycle primaire avant leur placement. Elles en sont presque toutes à leur premier placement. Une seule a connu un premier placement au centre de sauvegarde de Pikine avant d'arriver au centre polyvalent de Thiaroye. Ce sont leurs parents en général, et leurs mères en particulier (dans 7 cas sur 17), qui ont initié le processus ayant abouti au placement. Dans deux cas, c'est le président du tribunal pour enfants qui, prenant en compte la délicate situation des filles, a ordonné le placement. La durée moyenne de leur présence dans le centre est de 20 mois. Les cinq plus anciennes sont au centre depuis trois ans et arrivent donc au terme de la durée maximale de présence autorisée (trois ans). Les arrivées les plus récentes remontent à six et sept mois.
- 14 Une brève synthèse des histoires de vie de ces jeunes filles montre un itinéraire débutant souvent par une naissance dans les quartiers populaires ou périphériques de la ville de Dakar, densément peuplés et dans lesquels la promiscuité est très forte. Dans la plupart des cas, leurs familles sont monoparentales car, à leur naissance, leurs parents biologiques n'étaient pas mariés ou en couple. Elles ont généralement vécu dans la précarité économique et dans des environnements marqués par la violence et la marginalité (fratrie consommant de la drogue). Les jeunes filles ont elles-mêmes emprunté très tôt des chemins difficiles (vols au préjudice des parents, fugues, etc.).
- 15 L'analyse du *corpus* révèle une grande homogénéité dans les parcours des jeunes filles qui ont toutes vécu dans des espaces économiques et sociaux précaires. En effet, les jeunes filles évoquent des espaces marqués par l'absence.

- 16 C'est d'abord l'absence ou l'abandon des parents. Plusieurs jeunes filles évoquent l'absence de ces parents et parfois de la famille tout simplement, comme c'est le cas de cette fille qui précise qu'elle est « *un enfant naturel issu d'une famille inexistante* ». Ce manque est souvent ressenti comme important pour une fille qui a besoin de la présence d'un parent. Maurice Berger évoque cet aspect en parlant de « l'angoisse de l'abandon et de la solitude⁹ ».
- 17 C'est aussi l'absence de lien conjugal entre les parents. Les discours des jeunes filles font ressentir leur malaise de savoir que leurs parents n'ont jamais été unis par les liens sacrés du mariage :
- « *Ce qui me faisait mal, c'est que mon père et ma mère ne s'étaient pas mariés.* »
- « *Mes parents ne se sont jamais mariés. Je suis issue d'une famille monoparentale. Je ne connais pas mon père. Je ne sais même pas s'il m'a reconnue comme son enfant ou pas car ma mère n'a jamais voulu aborder cette question avec moi[elle pleure].* »
- « *Mes parents ne se sont jamais mariés. Mon père était chauffeur en... notamment dans le village de.... où vivait ma mère. Ainsi, ils se sont connus au garage, car ma mère y vendait des fruits, et ont eu des relations amoureuses. Par la suite ma mère est tombée enceinte pour la deuxième fois. Elle n'avait que 18 ans.* »
- « *Je suis un enfant naturel. Mes parents n'étaient pas mariés à ma naissance. Je ne sais pas où ils se sont connus. Ma mère est célibataire et mère de quatre autres enfants.* »
- 18 C'est enfin l'absence de reconnaissance filiale : « *Les enfants de mon beau-père me disaient que je n'avais pas de père.* »
- 19 Au-delà des propos qui blessent la jeune fille, l'absence du père se rappelle à l'enfant de façon brutale lors des fêtes religieuses, fêtes pendant lesquelles les pères renouvellent les gardes robes de leurs filles. Plus tard, lorsque la fille a l'âge de se marier, c'est au père ou à l'un des frères, que les parents du prétendant viennent symboliquement présenter leur demande de mariage. Cette revendication d'une histoire familiale va déterminer le degré de respect que le mari va vouer à sa future épouse. D'ailleurs, cette phrase récurrente semble revenir dans les discours des femmes lorsqu'elles entrent en conflit avec leurs époux au sein de l'espace conjugal : « *En m'épousant, tu es venue me trouver au sein de la maison familiale* ». Ici, s'actualise alors toute la tragédie d'une fille lorsqu'elle ne peut pas identifier et revendiquer une histoire familiale. Ce manque affecte la jeune fille qui se sent diminuée par rapport à celles qui ont un père et qui peuvent faire valoir une telle histoire.
- 20 Cette troisième absence génère une absence de normes et de repères. La norme est que la fille puisse identifier, s'approprier et revendiquer face aux autres filles, un père et une mère. Face à l'altérité, elle construit son identité par cette identification, cette appropriation et cette revendication. Dans certains cas, les comportements des parents participent à déstabiliser l'enfant. C'est le cas de cette fille qui est doublement déstabilisée. D'abord, sa mère a eu deux enfants hors mariage (son frère aîné, un autre enfant né il y a 6 ans, et elle-même). Dans la plupart des ethnies sénégalaises, la fécondité ne se conçoit que dans le mariage, l'écart par rapport à cette norme choque l'enfant lorsqu'elle en prend conscience et/ou que des tiers en prennent conscience. Ensuite, elle évoque le fait que sa « *maman a eu 3 enfants de pères différents* » et que son frère appartient à une autre ethnie, dont elle se sent culturellement éloignée. Cette distanciation culturelle, fondée sur le principe des relations et des mariages endogamiques que sa mère n'a pas respecté, renforce la confusion des repères chez la jeune fille. Elle gère mal cette multiculturalité que lui a imposée sa mère. D'autres éléments contribuent à cette perte

des repères, comme c'est le cas pour cette jeune fille née musulmane qui, après un premier « confiage », est adoptée par un couple d'européens qui l'amène à l'église pour assister à la messe, les dimanches, créant chez elle une confusion générée par des référents religieux différents et parfois supposés contradictoires.

- 21 La pluralité d'absences (absence des parents, absence de lien conjugal, absence de reconnaissance filiale, absence de norme) fait obstacle à la construction des liens affectifs dont l'enfant a besoin. Or, selon Maurice Berger, « Il existe deux dangers pour un enfant, celui d'être soumis à des parents négligents, maltraitants, délirants, et celui de ne pas avoir à sa disposition aucun lien stable lui permettant de construire sa personnalité¹⁰. »

Des espaces conflictuels et précaires : un terreau pour la marginalité

- 22 Lorsque nous analysons les discours des jeunes filles, nous nous rendons compte que deux facteurs viennent complexifier le lien en souffrance. Le premier est la précarité économique dans laquelle ont baigné la quasi-totalité des interviewées. Un indicateur de cette précarité est le nombre de repas pris quotidiennement. Les jeunes filles font très souvent allusion à cette insuffisance alimentaire et en particulier à ce petit déjeuner qui n'était pas inscrit au menu :

« Ma mère partait au marché sans me donner le petit déjeuner. »

« Nous habitions tous dans deux pièces que mon père avait louées. La famille était nourrie par mon père. Presque chaque semaine nous avions des problèmes de nourriture et souvent nous ne prenions pas le petit déjeuner. »

« Mon père assurait les dépenses alimentaires de la famille. Nous ne mangions que deux repas par jour. »

Ce manque de nourriture fragilise l'enfant sur le plan nutritionnel et sanitaire mais peut affecter surtout sa personnalité dans la mesure où les cultures sénégalaises dans leur ensemble éduquent l'enfant dans le sens d'un principe : on ne doit pas montrer aux autres qu'on a faim. Les vols commis par les jeunes filles au détriment de leurs mères peuvent être compris comme trahissant une volonté de ne pas déroger à ce principe tout en réglant la question de l'alimentation qui demeure un besoin incompressible.

- 23 Contre toute attente, les caractéristiques sociodémographiques des espaces dans lesquels les jeunes filles se sont socialisées ne diffèrent pas significativement de celles qui ont été observées au niveau des ménages sénégalais. En effet, elles proviennent de ménages dans lesquels, la taille moyenne est de 9,3 personnes par ménage contre 9,7 personnes pour la moyenne nationale¹¹. De même, pour les ménages dont les nombres de personnes et de pièces d'habitat ont été collectés, nous avons trouvé un nombre moyen de personnes par pièce égal à 2,2 pour une moyenne de 2,5 fournie par le même recensement. Cela peut conduire à une conclusion partielle, à savoir que - à défaut d'être inexistant - l'effet contributif de la promiscuité sur la marginalité des jeunes filles observées (que certaines évoquent tout de même), est vraisemblablement faible.
- 24 En revanche, les espaces concernés comportent des lieux conflictuels, de maltraitance et de marginalité. Certaines évoquent les bagarres entre leurs parents ou entre leurs frères :
- « Au sein de notre famille qui se trouve à X [un quartier de Dakar], il y a souvent des conflits entre mes oncles et le reste de la famille. Le fils cadet de ma grand-mère se drogue et perturbe la quiétude de la famille, il y sème la terreur et la peur. Il vole aussi les biens de la famille. L'aîné lui

est un alcoolique. Quand il est ivre il devient dangereux pour les membres de la famille. Ainsi, chaque semaine la famille connaît des conflits liés à ces derniers. »

- 25 D'autres se souviennent des châtiments corporels donnés par un parent qui s'opposait à la fréquentation de garçons. D'ailleurs, l'une des filles reconnaît avoir fugué par la suite et s'être offerte à son petit ami en guise de représailles, son père l'ayant maltraité.
- 26 Ces ménages qui, dans l'ordre normal des choses, auraient dû être les premiers espaces de sécurité pour les jeunes filles, deviennent, du fait de la violence qui y règne, des lieux répulsifs les poussant à expérimenter de plus en plus le dehors et à faire l'apprentissage de la marginalité.

Le centre polyvalent de Thiaroye et l'apprentissage de la résilience

- 27 Le centre polyvalent de Thiaroye est situé dans la banlieue de Dakar, dans des locaux attenants au centre psychiatrique de Thiaroye. Il dépend de la DESPS qui est l'une des directions du ministère de la Justice. Comme son nom l'indique, il est polyvalent et a pour mission « l'accueil, l'observation, la stabilisation, la rééducation et la réinsertion sociale des mineurs placés sur décision judiciaire par l'application des méthodes et techniques psycho-éducatives appropriées », ainsi que le prévoit l'article 14 du Décret n° 81-1047 du 29-10-1981 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des services extérieurs de la direction de l'Éducation surveillée et de la protection sociale.
- 28 Il regroupe toutes les sections prévues par ce décret. En effet, on y retrouve :
 - une section « Enseignement élémentaire » ;
 - une section « Enseignement technique professionnel » ;
 - une section « Action éducative en milieu ouvert » (AEMO) ;
 - un internat pour jeunes filles de moins de 18 ans ;
 - un foyer socioéducatif qui assure l'animation socioculturelle du centre ;
 - une bibliothèque bien fournie, équipée d'une photocopieuse ;
 - un restaurant qui permet d'assurer la nourriture des « cas sociaux ».
- 29 Le centre polyvalent était, entre 1965 et 1984, un « centre de triage des marginaux et des délinquants » avant de devenir en 1988 un « centre pour les services de l'AEMO » puis d'être transformé, en 1996, en « centre polyvalent ».
- 30 Au sein du centre officient six personnes, dont la directrice qui assure la coordination des activités. La directrice est assistée par une équipe composée de quatre éducatrices et d'un éducateur. Au sein de cette équipe de six membres, cinq sont des fonctionnaires de l'État tandis qu'un a un statut de stagiaire. Deux éducateurs sont chargés de la gestion comptable (trésorerie, comptabilité des matières et comptabilité extra budgétaire), une éducatrice s'occupe des relations entre le centre et les autres structures étatiques. Une autre est chargée de la gestion de la surveillance des filles, des permanences de nuit et de la coopération internationale. La dernière s'occupe de l'alphabétisation et de l'éducation en milieu ouvert.
- 31 L'arrivée des enfants dans un centre AEMO est le résultat d'une demande d'assistance éducative adressée au président du tribunal pour enfants généralement par un parent. Le président diligente alors une enquête sociale sur l'enfant et son environnement familial

et social. Celle-ci est menée par un éducateur spécialisé relevant de l'AEMO couvrant la zone de résidence de l'enfant. L'éducateur produira un rapport détaillé incluant :

- l'identification de l'enfant (sexe, âge), sa filiation, la situation des parents et leur adresse de résidence ;
- le motif de la demande de prise en charge ;
- l'histoire du mineur et les éléments de son caractère ;
- la fratrie ;
- la situation de résidence et la situation économique de la famille (ressources) ;
- l'historique du placement, les loisirs et les fréquentations ;
- les extraits des discours des parents et de l'enfant ;
- la conclusion portant avis de l'éducateur spécialisé.

- 32 Sur la base de ce rapport, le président du tribunal pour enfants convoque une audience à laquelle prennent part les parents ainsi que l'éducateur ayant conduit l'enquête. Au terme de l'audience, il prend la décision qui lui semble la plus appropriée. Très souvent, il prononce une ordonnance de garde provisoire (OGP) conformément à l'article 597 du Code de procédure pénale (CPP), ordonnant ainsi le placement en régime d'internat ou de demi-pensionnat.
- 33 Outre cette catégorie d'enfants, d'autres enfants sont aussi pris en charge par le centre de Thiaroye : il s'agit d'enfants confiés par décision judiciaire. Cette mesure concerne les enfants en conflit avec la loi qui, après jugement, peuvent être envoyés au centre.
- 34 De façon générale toutefois, cette saisine ou cette auto saisine concerne un « mineur en danger » de moins de 21 ans dont « la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation sont compromises [ou un] mineur victime d'un délit ou d'un crime » (articles 293 du Code de la famille et articles 593 et 594 du CPP).
- 35 Dans le cas des jeunes filles, le centre de placement existant est le centre polyvalent de Thiaroye qui se fixe des objectifs de réhabilitation morale, sociale et éducative de la jeune mineure. C'est le seul qui accueille les jeunes filles sous le régime de l'internat. Seize jeunes filles y vivent actuellement sous ce régime. Parmi les jeunes filles présentes au centre au moment de l'étude, une provient d'un centre de sauvegarde où les filles sont accueillies en régime de demi-pensionnat.
- 36 Les jeunes filles y séjournent pour une période maximale de trois ans. Elles sont encadrées par des éducateurs et des éducatrices spécialisées, ainsi que par un personnel pédagogique et technique. En fonction de leur niveau, évalué par un test à l'arrivée, elles sont orientées vers le collège ou vers la formation professionnelle (couture, horticulture, restauration, artisanat, informatique). Elles sont astreintes à une discipline comme le réveil, le coucher et la toilette à des heures précises. Cette discipline participe au réapprentissage du respect des règles individuelles et communautaires. L'éducation intègre aussi des dispositifs d'écoute et d'immersion progressive dans leurs milieux familiaux, qu'elles vont retrouver à la sortie. La prise en charge est donc multiforme et ce caractère apparaît clairement dans cet extrait de l'entretien avec la directrice :
- « La prise en charge des filles est un processus qui s'amorce de l'accueil jusqu'à la sortie du centre. Elle englobe le suivi éducatif, le soutien psychologique, l'accompagnement, l'encadrement et la médiation familiale en cas de rupture. L'objectif de la prise en charge est de stabiliser le comportement des filles par la rééducation. Celle-ci s'appuie, entre autres domaines, sur la formation professionnelle ou la scolarisation pour promouvoir la réinsertion socioprofessionnelle »*

des filles. Enfin, la prise en charge implique évidemment la protection de la sécurité des filles et la prise en charge de leur santé, de leur alimentation et de leur habillement pour certaines. »

- 37 D'autres filles en situation précaire (provenant de ménages démunis) sont aussi accueillies en journée, ce qui permet de leur donner une chance tout en contribuant à effacer l'image d'un centre pour jeunes filles marginales.

Les filles au centre : entre gestion d'anciens liens et construction de nouveaux liens

- 38 Certaines jeunes filles ont reconnu l'existence de liens sentimentaux avec des garçons avant leur placement dans le centre. Pour la plupart d'entre elles, ces liens sont encore d'actualité mais leur gestion est difficile du fait que les filles ne sont pas autorisées à aller rendre visite à leurs copains. Elles ne sont pas non plus autorisées à les recevoir au centre et ne peuvent pas disposer de téléphone portable. Pourtant, elles usent de stratagèmes pour vivifier les relations amoureuses en recevant des coups de fil de leurs copains déguisés en frères. Parfois, les copains passent par une amie qui, une fois la communication établie, cède la ligne.

« Mon amant est à X, nous ne nous sommes pas vus depuis 4 mois. Il m'appelle au téléphone souvent à l'insu des éducateurs car il se fait passer pour mon frère quand il appelle. Souvent j'ai envie de le voir mais je n'ai pas cette possibilité à cause des restrictions de nos libertés. »

- 39 Quelques jeunes filles interrogées revendiquent une pratique sexuelle antérieure à leur arrivée au centre. D'autres reconnaissent profiter des sorties pour entretenir des relations sexuelles et ressentir le besoin de voir leurs copains et d'avoir des relations sexuelles comme en témoignent ces extraits d'un entretien :

« J'ai un copain... Quand je suis au centre, nous ne nous rencontrons pas. Mais, pendant les fêtes et les vacances, si je rentre chez ma famille, nous nous rencontrons. Je l'appelle avec les portables de mes amies de classe. Depuis les fêtes de Noël 2008, nous ne nous sommes pas revus. Il veut venir au centre me voir mais il n'a pas le droit de le faire. Je pense toujours à lui... J'ai eu des rapports sexuels plusieurs fois et mes derniers rapports remontent au mois de décembre dernier. »

- 40 Cependant, la plupart des filles ont affirmé ne pas avoir eu de relations sexuelles, ce qui a été réfuté par les éducatrices qui reconnaissent que celles qui n'ont pas eu de relations sexuelles sont très peu nombreuses.

- 41 Au centre, elles reconstruisent des liens amicaux avec certaines camarades qui deviennent des amies et des confidentes. En revanche, si presque toutes les jeunes filles revendiquent des amitiés, elles reconnaissent aussi des inimitiés avec certaines d'entre elles pouvant dégénérer en bagarres que les éducateurs et éducatrices s'efforcent de gérer au mieux. Elles sont unanimes à reconnaître qu'elles n'éprouvent pas de sentiments amoureux envers ces derniers et ces dernières qu'elles considèrent comme des pères, des oncles et des tantes, qui parfois le leur rendent bien, leur offrant parfois des cadeaux (des chaussures par exemple). Elles ont des sentiments de gratitude vis-à-vis de ces éducateurs et des éducatrices qui leur donnent tous les samedis des cours sur les valeurs morales.

- 42 La prise en charge intègre aussi un processus de resocialisation des jeunes filles au sein du cercle familial. Ce processus comprend des « médiations sociales », selon l'expression de la directrice, des rencontres avec les parents qui viennent au centre rendre visite à leurs filles, et profitent parfois de ces séjours pour amener des cadeaux qui contribuent à faciliter la reconstruction des liens en souffrance.

- 43 La communication entre les jeunes filles et leurs parents est maintenue à travers le téléphone. Enfin, à l'occasion des fêtes, les jeunes filles sont autorisées à rejoindre leurs familles.

Les filles et l'apprentissage de la résilience

- 44 Cette prise en charge pédagogique semble porter ses fruits dans la mesure où toutes les filles interrogées se projettent positivement dans l'avenir. Certaines se fixent même des objectifs ambitieux, comme être hôtesse de l'air. Elles semblent retrouver les mêmes comportements, les mêmes désirs, poursuivre les mêmes objectifs que les jeunes filles de leur âge. Les extraits des discours de ces jeunes filles en sont une illustration :
- « Je veux avoir un bon travail, je souhaite être une grande couturière. J'aiderai mes parents et je les amènerai à la Mecque[elle pleure]. Je souhaite acheter une maison pour mes parents car la location coûte cher. »*
- « Je veux réussir mes études et devenir un médecin. Je veux aider mes parents. Je n'ai pas peur de mon avenir car je sais qu'il dépend de mes études donc je vais bien étudier à l'école. Je reviendrai souvent au centre pour aider les filles qui y seront placées. Je souhaite me marier et avoir des enfants. Quand j'aurai fini mes études, je veux aider la directrice du centre car elle a beaucoup fait pour moi. »*
- 45 Le désir de maternité est aussi exprimé par toutes les jeunes filles interrogées. Toutes souhaitent avoir un ou plusieurs enfants (2,6 en moyenne). L'expression de ce désir de maternité par des filles ayant grandi dans des environnements familiaux où les liens filiaux étaient en souffrance est un solide indicateur de la renaissance des jeunes filles et de leur volonté d'opérer des bifurcations heureuses dans leurs trajectoires jusque là tumultueuses. D'ailleurs, la seule jeune fille qui a affirmé ne pas vouloir avoir un enfant, ne faisait pas allusion aux difficultés d'élever un enfant mais aux douleurs liées à l'accouchement : *« Je ne veux pas avoir d'enfant car le fait d'avoir des enfants, c'est pénible et moi j'ai peur. »*
- 46 Cette déclaration prend tout son sens dans un pays où le taux de mortalité maternelle est d'environ 400 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes (la moyenne pour certains pays européens oscillant entre 5 et 7 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes). On peut donc conclure partiellement à une résorption du traumatisme généré par la souffrance des liens filiaux.
- 47 On note un apprentissage de la résilience au sens développé dans les travaux de Michel Manciaux¹² et de Marie Anaut¹³ pour qui la résilience peut se définir comme le « processus par lequel le sujet va mobiliser des potentiels internes, en appui sur des étayages externes, pour affronter et dépasser les circonstances adverses et éventuellement traumatiques ». Cette résilience parvient à s'exprimer lorsque des opportunités s'offrent aux jeunes filles qui, en de pareilles occasions, utilisent à bon escient la confiance en elles, confiance qu'elles ont restaurée lors de leur passage au centre de Thiaroye. L'une des jeunes filles recrutée comme restauratrice dans une société, grâce à l'entregent de la directrice, juge son insertion socioéconomique satisfaisante. Elle affirme gagner un salaire qui, quoique modeste, lui permet d'aider sa mère et ses frères.

Conclusion

- 48 Il apparaît clairement à travers cette enquête que le parcours marginal des jeunes filles est en partie lié aux souffrances vécues du fait de liens familiaux difficiles. Ce parcours s'est construit sur la base d'une diversité d'absences (absence des parents, absence de lien conjugal, absence de reconnaissance filiale, absence de norme), d'un manque de repères, d'une situation de manque matériel (notamment alimentaire) et d'une expérience d'espaces familiaux conflictuels, violents et marginaux.
- 49 Par ailleurs, il apparaît aussi que, prises en charge par des services compétents, les jeunes filles peuvent, dans un contexte favorable à la réflexivité, faire l'apprentissage de la résilience. En essayant d'éduquer les jeunes filles en vue d'une réintégration au sein de la famille et de la communauté, le travail mené par le centre polyvalent de Thiaroye, peut être assimilé à ce que Paugam nomme « la négociation de la disqualification sociale » : les individus vont socialement se requalifier, « ils peuvent participer à la revalorisation de leur identité personnelle – en réinterprétant par exemple les traits négatifs de leur statut social – au contact de groupes partageant la même condition sociale objective, des institutions avec lesquelles ils sont en relation et du reste de la société¹⁴ ».
- 50 *In fine*, la consolidation dans le temps de la rééducation de la jeune fille ne saurait faire l'économie d'un bon suivi « postcure », d'une resocialisation dans des espaces familiaux paisibles et d'une insertion économique dans le marché de l'emploi. En effet, le retour dans un milieu où le lien social est en souffrance et la précarité économique importante pourrait bien les fragiliser de nouveau. C'est à ce niveau que résident les difficultés. Le retour des filles dans des espaces socialement apaisés n'est pas une chose aisée : recréer du lien conjugal entre deux parents qui n'ont parfois jamais été mariés relève de l'exploit ; bannir la violence des espaces où elle s'est enracinée est un défi majeur. Dans ce cas, l'effort devrait être porté sur l'insertion économique des jeunes filles pour leur permettre d'avoir à court et moyen terme une autonomie qui les rendrait moins vulnérables et diminuerait le risque de basculer de nouveau dans la marginalité. Ce risque est clairement exprimé dans l'entretien avec la directrice qui déplore le fait que l'État n'investit pas dans l'accompagnement des filles à leur sortie, ce qui peut les amener à « dévier ». Un accompagnement du centre polyvalent de Thiaroye dans la recherche de partenariats qui aideraient les jeunes filles à leur sortie du centre, leur donnant ainsi une chance de se créer des opportunités viables, semble un choix stratégique pertinent.

BIBLIOGRAPHIE

Anaut (Marie), « Trauma, vulnérabilité et résilience en protection de l'enfance », *Connexions*, n° 77, 2002/1, p. 101-118.

Berger (Maurice), *L'échec de la protection sociale de l'enfance*, Paris, Dunod, 2^e édition augmentée, 2004, 280 p.

L'Italien (François), « Comprendre le lien social », *Aspects sociologiques*, décembre 2003, vol. 10, n° 2, p. 3-6.

Manciaux (Michel), « La reconstruction des adolescents : le concept de résilience », in *La résilience en action, passeport pour la santé. Faire face aux difficultés et construire...*, Actes de la journée régionale du 28 novembre 2003, Lyon, faculté de Médecine Rockefeller, p. 6-11.

Ministère de la Femme et de la Famille, *Contribution du genre au Rapport national du rapport national sur la population*, inédit, janvier 2008, 5 p.

Paugam (Serge), *Le lien social*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, 128 p.

Paugam (Serge), *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, 256 p.

République du Sénégal, Agence nationale de la statistique et de la démographie, *Résultats du troisième recensement général de la population et de l'habitat de 2002, Rapport national de présentation*, décembre 2006, 121 p.

Ndiaye (Salif), « Fécondité », in Ndiaye (Salif), Ayad (Mohamed), *Enquête démographique et de santé. Sénégal 2005*, Dakar & Calverton, République du Sénégal, ministère de la Santé et de la Prévention médicale - CRDH & Macro, 2006, p. 55-68

Ndiaye (Salif), « Nuptialité et exposition au risque de grossesse » in Ndiaye (Salif), Ayad (Mohamed), *Enquête démographique et de santé. Sénégal 2005*, Dakar & Calverton, République du Sénégal, ministère de la Santé et de la Prévention médicale - CRDH & Macro, 2006, p. 99-114

Rioux (Liliane), « Les dimensions spatiale et culturelle de la marginalité. Une approche psychosociologique », in Guillaud (Dominique), Seysset (Maorie) et Walter (Annie) [éd.], *Le voyage inachevé ... à Joël Bonnemaïson*, Paris, éd. de l'ORSTOM/ PRODIG, 1998, p. 635-640.

NOTES

1. Marie Anaut, « Trauma, vulnérabilité et résilience en protection de l'enfance », *Connexions*, n° 77, 2002/1, p. 101.
2. Recensement général de la population et de l'habitat de 2002. Ce rapport national de présentation des résultats du recensement de 2002 est paru en décembre 2006.
3. Liliane Rioux, « Les dimensions spatiale et culturelle de la marginalité. Une approche psychosociologique » in Dominique Guillaud, Maorie Seysset et Annie Walter (éd.), *Le voyage inachevé...* à Joël Bonnemaïson, éd. de l'ORSTOM/PRODIG, Paris, 1998, p. 635.
4. Serge Paugam, *Le lien social*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 9-12.
5. Salif Ndiaye, « Fécondité », in Salif Ndiaye, Mohamed Ayad, *Enquête démographique et de santé. Sénégal 2005*, Dakar & Calverton, République du Sénégal, ministère de la Santé et de la Prévention médicale - CRDH & Macro, 2006, p. 65.
6. Salif Ndiaye, « Nuptialité et exposition au risque de grossesse », in Salif Ndiaye, Mohamed Ayad, *op. cit.*, p. 100.
7. Salif Ndiaye, « Fécondité », 2006, p. 60.
8. François L'Italien, « Comprendre le lien social », *Aspects sociologiques*, décembre 2003, vol. 10, n° 2, p. 4.
9. Maurice Berger, *L'échec de la protection sociale de l'enfance*, Paris, Dunod, 2^e édition augmentée, 2004, p. 60.
10. Maurice Berger, *L'échec de la protection sociale de l'enfance*, *op. cit.*, p. 214.
11. Moyenne calculée à partir des données du Recensement de 2002.

12. Michel Manciaux, « La reconstruction des adolescents : le concept de résilience », in *La résilience en action, passeport pour la santé. Faire face aux difficultés et construire...*, Actes de la journée régionale du 28 novembre 2003, Lyon, faculté de Médecine Rockefeller, p. 6.
 13. Marie Anaut, *op. cit.*, p. 105.
 14. Serge Paugam, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p. 49.
-

RÉSUMÉS

Les mutations économiques et sociales ont affecté profondément le fonctionnement et l'équilibre des familles sénégalaises, favorisant ainsi le développement de la marginalité des enfants. L'analyse des parcours des jeunes filles placées au centre polyvalent de Thiaroye montre l'impact de la mauvaise qualité des liens sociaux sur la marginalité des jeunes filles. Cette mauvaise qualité des liens sociaux résulte elle-même d'une pluralité d'absences de lien (absence des parents biologiques, absence de lien conjugal entre les parents, absence de reconnaissance filiale...), d'une confusion des repères liée au mode de vie des parents, d'une situation d'insuffisance matérielle (alimentaire) et d'une expérience plus ou moins quotidienne de la conflictualité, de la violence et de la maltraitance.

L'analyse des entretiens recueillis auprès des jeunes filles montre aussi l'efficacité d'une prise en charge par des services socioéducatifs performants. En effet, dans le cas spécifique du centre polyvalent de Thiaroye, il apparaît aussi que la prise en charge peut conduire les jeunes filles à entreprendre, par une démarche de réflexivité, un apprentissage de la résilience, leur permettant d'envisager un avenir meilleur.

Senegalese families have been deeply affected by recent economic and social change, generating children's marginality. The analysis of young girls' biographies at Thiaroye Center shows that their marginality is generated by the bad quality of social ties resulting from several factors : plurality of absences, confusing references connected with their parents way of life, economic vulnerability (insufficient food) and daily experience of conflict, violence and maltreatment. The paper also shows that young girls can develop resilience when in care in a trustful environment.

Las variaciones económicas y sociales han afectado profundamente el funcionamiento y el equilibrio de las familias senegalesas, y han incrementado la marginalidad de los niños. El análisis de los trayectos de mujeres jóvenes acogidas en el centro polivalente de Thiaroye muestra la mala calidad de los vínculos sociales en la marginalidad de las jóvenes muchachas. Esta mala calidad de las redes sociales se debe una gran cantidad de ausencias de vínculos (ausencia de los padres biológicos, ausencia de vínculo conyugal entre los padres, ausencia de reconocimiento filial, etc.), a una confusión de los referentes a causa del modo de vida de los padres, a una situación de insuficiencia material (alimentaria) y a una experiencia más o menos cotidiana de conflictos, violencia y maltrato. El análisis de las entrevistas a las jóvenes mujeres muestra así la eficacia de una acogida por parte de servicios socio-educativos de buen desempeño. De hecho, en el caso específico del centro polivalente de Thiaroye, también parece ser que la acogida en hogares de menores puede conducir a las jóvenes a adoptar, por un proceso de reflexividad, un aprendizaje de la resistencia, lo que les permite prever un futuro mejor.

INDEX

Mots-clés : lien social, marginalité, résilience, jeunes filles placées, éducation, Sénégal

Keywords : social tie, marginality, young girls in care

Palabras claves : vínculo social, marginalidad, resistencia, jóvenes mujeres acogidas, educación

AUTEUR

MOHAMADOU SALL

Enseignant-chercheur à l'Institut des Sciences de la Population et du Développement de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal). Docteur en Sciences de la Population et du Développement de l'Université Catholique de Louvain (UCL), il enseigne la démographie et l'approche sociologique des faits de population. Ses domaines d'intérêt sont axés sur les facteurs de basculement, de maintien et de sortie de la pauvreté chronique au Sénégal, les conséquences de la précarité, les migrations, la transition de la fécondité, les questions d'ethnicité et les relations entre la population et l'environnement.